LE PROJET ZARCOU

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise eu considération de la proposition de loi de la proposition de loi de la proposition de loi de la proposition de la proposition de la proposition de la proposition de l'ensei-la proposition est renvoyée à une commission nommée par la Chambre.

PROROGATION DE TRAITÉS

ROROGATION DE TRAITES

M. P. Douvier dépose un projet de loi tendant
a auforiser le gouvernement à proroger de trois
indivisées de commerce.

M. Le basies de commerce de troise de commission des traités de commerce, dit que pour paporter ce projet, afin de se trouver en présence du nouveau ministère.

M. Gambetta, dit qu'il y a deux raisons pour que le rapport soit fait aujourd'hui : d'abord il est urgent que la solution intervienne ; ensuite, des engagements ont été pris envers les autres des engagements ont été pris envers les autres gouvernements.

gouvernements.

M. Lebaudy déclare que la commission va s

NAVIGATION

La Chambre aborde ensuite la discussion der projets de résolution de MM. Affred Girard el Cantagrel, ayant pour objet la nomination d'une commission de voies navigables et des port

minission de la compara de la comparamentes.

Le projet est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi deM.Martin Nadaud, tendant à modifier la loidu (3 avril 1850 sur l'assainissement des logements insalubres. La proposion Nadaud est prise en considéra-

FIXATION D'ORDRE DU JOUR

M. Brisson indique l'ordre du jour de la pr laine séance. L'urgence est déclarée pour la propositio Farcy.
La Chambre nomme une commission charged dexaminer les transports de guerre.
La séance est suspendue.
Elle est reprise à 4 heures 1/14.

TRAITES DE COMMERCE

M. L'ebaudy dépose le rapport de la cor ion des traités de commerce sur le proj ouvernement.

gouvernement.

Plusieurs roix: Lisez!

Plusieurs roix: Lisez!

Le rapporteur donne lecture de son rapport, tont les conclusions tendent a autoriser le gouvernement à proroger jusqu'à 5 mars les traités actuellement existants.

La prorogation rourra s'étendre jusqu'au 15 mais pour les puissances qui auront signe ou signeront les traités du commerce.

M. Waddington déclare que le gouvernement a voulu décliner toute responsabilité en déposant et projet.

Au surplus, la liberté du futur cabinet reste entière. Celui-ci pourra user ou ne pas user de fautorisation qui lui aura été donnée.

L'article unique est mis aux voix et adopté.

Bulletin Economique

Les traités de commerce français

Londres, 30 janv., 41 h. m.
Il parait certain que le cabinet anglais
consent à une nouvelle prolongation pour
un nois du traité de commerce : c'est une
preuve évidente que les uégociations pronuellent d'aboutir.

Malgré la gravite de la situation politi-que, on se préoccupe de la note publice hier par le François, au sujet des traités de commerce; on parle d'une proposition ten-dant à appliquer le tarri genéral, avec une diminution de 26 010, à toutes les nations qui accordent à la France le traitement de la nation la plus favorisée, et le tarrif gé-néral à toutes les autres.

A propos du traité de commerce angle français, nous lisons dans le Morning

Post,
Gomme il n'est guère probable qu'on arrive à terminer d'une maniere satisfaisante les négociations relatives au traité de commerce avec la France, le gouvernement examine s'il y a neu de conclure immédiatement des conventions spéciales avec l'Italie et l'Espagne, pour réduire les droits à l'importation sur les vins de ces pays.

Lisbonne, 30 janvier, soir. Le journal portugais l'*Economista* pu blic, à la date du 27, les renseignemeut:

Les commissions des affaires étrange res et du commerce se sont réunies Fier soir pour formuler leurs opinions touchant le traité de commerce entre le Portugal et

France.
M. Lopo Vaz occupait le fauteuil de la la France.

M. Lopo Vaz occupait le fauteuil de la présidence, M. le ministre des affaires etrangeres était présent.

La reunion a résolu de discuter immédiatement le traité, afin que le rapport pût être présenté demain, le traité devant être approuvé d'ici au 4 février.

MM. Luciano Cordeiro, Pinto de Magalhaes, le comte de Thomar, Goncelves, Monta, Vasconcellos et Teixeira ont pris successivement la parole.

Les observations présentées ont été généralement favorables à la façon dont le traité à été négocié.

Le ministre des affaires étrangeres a declare que, dans les négociations, on avait tenu compte des resultats de l'enquete faite recemment.

Il a ajoulé que le gouvernement s'était

efforce de donner satisfaction aux réclaimations des industriels.

• Il a expose, en outre, qu'il n'était pas possible d'oblenir pour le Portugal des conditions autres que celles qui avaient été fixées sur les négociations.

• Le traite a été approuve après une courte discussion.

Le traité de commerce franco-espagnol Ce matin, s'est réunie, au ministère de affaires étrangeres, sous la présidence de M. Rouvier, la dernière conférence de la commission chargée de préparer le trait de commerce entre la France et l'Espa-que.

L'entente s'est établie entre les commissaires des deux pays.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

Expropriations de la rue de la Gare

Audience du 31 janvier

On se rappelle qu'a la fin de la dernièr audience, le jury a régle l'expropriation de Mes Prus-Meurisse, G), rue du Chemin de fer, à un prix qui évaluait le mêtre carré du terrain à environ 70 francs. Le jury est dirigé aujourd'hui, dans ses opérations, par M. Renay, suppléant de M. Gand.

Gand.

Les jurés sont au complet.

Expropriation Jules Wintreberg, locataire de Mae Ve Prus-Meurisse, au no 90 de la rue du Chemin de fer.

Incident

Incident

Me Basouin, avocat de la ville, se plaint
le n'avoir pas eu communication de ces
nventaires.

Me Webroun réplique avec vivacité, que
avocat de la ville de Roubaix aurait bien
lu montrer l'exemple sous ce rapport, jamais on n'a communique une pièce aux
expropriés.

D'ailleurs, ajoute-t-il, la loi ne nous obli

expropries.
D'aileurs ajoute-t-il, la loi ne nous oblige pas à vous faire nos communications.
L'incident est clos.
L'incident est clos.
L'avocat de M. Wintrebert donne lecture des divers inventaires de la maison, depuis 1865, et il fait remarquer que dans ces der nières années, il y a marche ascendante dans les bénéfices annuels.
Et cela se comprend. Voyez aux environs de la maison de M. Wintrebert, il y a cinq commissionnaires de transports. En nous faisant perdre cette excellente position, dit l'avocat, vous nous portez un préjudice considérable, vous nous portez un préjudice considérable, vous nous enlevez des mains l'equivalent.
M. Jules Wintrebert demande une indemnité da 60,000 fr.
Me BASQUIX exaruine ce qu'est la position de M. Wintrebert.
L'avocat se plaint de n'avoir pas eu communication du livre des inventaires, lequel dui parait d'origine bion récente, mais le défenseur passe outre.
Il discute chacun des chiffres annuels des inventaires.
Il y a avantage surtout pour M. Wintrebert à se trouver près de la gare, mais

It discute chacun des chiffres annuels des inventaires.

It ya avantage surtout pour M. Wintrebert à se trouver près de la gare, mais qu'il en soit à 20 ou 20 mètres de plus, cela lui importe peu. It va chercher les marchandises à domicile. Des emballeurs, il y en a sur tous les points de la ville.

M. Wintrebert ne doit perdre que sur les constructions qu'il a élevées, soit 5 ou 6,000 francs.
Quant au tort commercial, le déplacement pourra être facilement répare. Il y a aux environs quinze locaux à louer. Et luis, Faccès chez M. Wintrebert est très difficile aujourd'hui.

La Ville offre en conséquence à M. Wintrebert 2,000 francs pour son déplacement, re surplus devant, pour les constructions, sui être compté par Mae V. Prus, sa pro-priétaire.

Me Webeurn réplique, Il vengeson glion.

rictaire. Me Wenorix réplique. Il vengeson client, dieu Vo Prus Meurisse, de s'entendre pour aire payer plus cher par la ville. Et puis les 15 logements que vous nous ndiquez sont-its serieux? Ce sont des lo rements d'employées, de rentiers, pouvonstous, la, exercer notre industrie. Après une courte réponse de l'avocat de a ville, le jury se retire pour delibèrer à nidi 40.

L'indemnité Wintrebert est fixée à 15,000 anes. Expropelation Honoré-Derville. (V l hépitiers). — Cette seconde affaire de audience d'aujourd'hui est appelée à une

eure. Il s'agit de cinq maisons d'ouvriers; sisce

Faudience d'aujourd'hui est appelée à une heure.

Il s'agit de cinq maisons d'ouvriers; sises cour Vienne.

L'ayocat de la ville estime ces constructions à 16 francs du metre cube.

Le terrain, encaissé, à l'angle des rues du Chemin de fer et Blanchemaille, Medas-our l'estime à 45 francs du metre carré.

Cela éleve l'offre totale de l'administration à 7,678 fr.

Me Reffellet agréé présente, en réponse, la demande de Mome ve Derville et consorts, cette demande s'éléve à 25,000 francs, que le jeune agrée explique et décompose.

Notre proprieté vaut ce qu'elle vaut, dit-il. Pour nous elle représente un revenu correspondant à un capital de 25,000 fr. Nous nous en tenons la.

Quant au terrain, il faut suivre la manière ordinaire d'évaluation, soit 2 mètres de terrain de fond pour 1 mètre de front à rue. Le défenseur estime à 65 fr. du mètre le terrain vienne, appartenant à la veuve et aux héritiers flonoré Derville.

Yet Basqu'ix diseute ces pretentions, il fait entrer en ligne de compte l'achatjopéré par M. Derville en 1888.

La propriété at-elle augmenté de valeur depuis ? non. Les constructions sont usées : et le terrain est toujours récule à 40 mètres de front à rue.

Le revenu s'élévait-il bien haut.

Le propriétaire paie pour les contributions, pour les réparations, assurance, frais de recettes, perte de loyers, maisons inoccupées, amortissement, etc.; cela fait un Le revenu n'est que de 400 francs. L'offre faite par la ville est donc très large, surtout si l'on réflechi que le couloir actuel appartient aux Hospices.

Me Reffellet, l'on Arthurs—Jes.

Exprence de l'evaluation des leur intégrite : ce n'est que pustice.

Exprence dans leur intégrite : ce n'est que pustice.

que justice.

Me Reference appelle l'attention et la postice du jury sur ces ouvriers à qui vous enlevez leur crédit dans le quartier ou on les connaît et à qui vous imposez des fiais de demenagement. Le défenseur de mande pour chacun d'eux une somme de Me Basocia, croît que la ville ne doit jen, ces locataires

Me Basocin croit que la ville ne doi cien, ces localaires n'ayant pas de bail outefois la ville offre 50 francs à chaque puvrier exproprié,

Par décret inséré à l'Officiel d'aujour d'hui, M. Arnauld de Praneuf, conseiller de préfecture du Nord, et M. Lecesne, conseil-ler du Pas-de-Calais, sont désignés pour remplir, pendant l'année 4882, les fonctions de vice-présidents du Conseil de préfecture de leur département.

Le bruit court à Lille que la Fédération socialiste aurait désigne un candidat pour succèder à M. Chéri-Dumez au Gonseil gé-ièral.

M. Desprez, ancien principal de Me Do-marles, notaire à Estaires, nommé huissier près le tribunal de Lille, en remplacement de Me Lalouette, a prêté serment le 26 jan-

Un décret inséré au Journal officiel d'aujourd'hui porte que M. Magnin (Marc-Léonce), né le 17 juin 1886, set nommé titu laire d'une bourse nationale de demi-pen-sionnat au Lycée de Lille. Titres: Fils d'un vérificateur des doua-

Me Wephun expose que M. Jules Wintebert. Commissionuaire de roulage, emballeur, a du faire, pour exercer son industrie, des travaux nombreuz, prévus du ceste dans son bail. Cétic location n'avait de l'espace qu'il y trouvait.

Or, l'expropriation enlève à M. Wintrebert tout moyen de se servirde ce local pour son commerce. Cour, magasin, écuries, on lui prend tout...... Inais on lui laisse sa

Mgr l'archevêque de Cambrai vient de nommer chanoine honoraire de la métro-pole, M. l'abbé Delassus directeur de la Se-maine religieuse et chapelain de N. D. de Treille, à Lille.

Il nous a été donné d'entendre, hier soir

Il nous a été donné d'entendre, hier soir, nous ne dirons pas un artiste, mais un poête. Nous nous servons de ce nom, car c'est celui que Victor Hugo a employé en parlant de M. Fréderick Trèmel.

M. Trèmel, le dernier des Troubadours, fait des vers délicieux, qu'il rend dans une musique plus charmante encore: il est en même temps chanteur, compositeur et instrumentiste. Et l'instrument dont il s'accompagne n'est aufre que la guitare, le plus ingrat de tous. En l'entendant, l'orcille la moins délicate est charmée, le musicien est ravi ; aussi, nous espérons bien que le célèbre guitariste ne quittera pas notre ville avant d'avoir donné de nombreuses soirees.

Cest lundi, 6 février, à 7 heures du soir qu'aura lieu le concert offert par la Grande Harmonie à ses membres honoraires. Cette soirée qui sera donnée dans le grand salon de l'Hotel-de-Ville sera, nous en sommes certain, des plus attrayantes. Nous donnons ci-dessous le pregramme : Mademoiselle Guillia Bressoles, cantatrice des theâtres de Florence, Gênes, Milan, Londres, M. Reynald, baryton, du théâtre Lyrique; M. G. Poncelet, saxophone au Conservatoire de Carinette et de saxophone au Conservatoire de Tournai, M. C. Montigny, piston solo de la Grande-Harmonie et professeur de l'Académie de musique, M. J. Koszul, accompagnateur, préteront leur concours à ce concert:

accompagnateur, préteront leur concour à ce concert:

PREMIÈRE PARTIE. — Grande Harmonie. Mor che ous Flanheure, V. Delannov. — M. Reynald che ous Flanheure, V. Delannov. — M. Reynald La Vation, Gounod. — M. A Bailly, fantaisis Air de la Troxioto, Verdi. — M. Ch. Montigny lantaisie pour piston. XXX. — M. Reynald cuttine de Jérusztem, Verdi. — M. G. Ponce-leiden, M. G. Edit and La Ressoles. Cavatine du territor, our de Pompet, Victorin Joncières.

DENTIELE M. Monselet, musique d'Alary. — M. A. Charlitt, de la Ressoles Valies du Pardon de Piorrett, M. G. Poncelet. Fantaise leiden, Meyerbeer. M. M. G. Poncelet. Fantaise luila Bressoles et Venise, L. Mayeur. — Mile Giulia Bressoles et Venise, L. Mayeur. — Mile diulia Bressoles et Neservé aux Membres Honoires qui ont seu dessous de liste de souscription controle : les servés listes de souscription controle : les servés miles qui ont seu dessous de listes de souscription controle : les servés miles qui desireraient endre un engagement doivent s'adresser chez (Hoffman, sergent-major de la Grandermonie, rue de Séude de de ving francs par any rune personne seule et de vingt francs par pour une famille entiere habitant sous le me toti : La durée de l'engagement est de années.

même toit: La durée de l'engagement est de six années.

Le 29 janvier. à minuit, le sieur Henri Desprez rentrait à son domicile à Groix dans un état complet d'ivresse. Il demanda à manger à sa femme qui lui servit un morecau de pain et de fromage. Il ne trouva probablement pas ce repas assez appétissant car il se fàcha et traita sa femme des noms les plus grossiers. Celle-ci voulut répondre, mais Desprez l'altrapa par les jambes. Ia jeta à bas du lit et, prenant un couteau, lui en donna plusieurs coups dans le bas-ventre. Desprez a été coups, blessures et menaces de mort.

On assure que les blessures de sa femme ne sont pas dangereuses.

On assure que les blessures de sa femme ne sont pas daugereuses.

Une maisen de la rue Verte, à Tourcoing, a été, hier, le théâtre d'une rixe sangiante. Vers onze heures dusoir, deux individus, l'un, nommé Louis Vanherbe, âge de 23 ans, ouvrier manneller, demourant rue de Tournai, Fautre, Louis Lecomte, âgé de 49 ans, sorrarier, demeurant rue Verte, se trouvaient ensemble au domicile même de ce dernier. Une querelle s'engagrea, Lecomte porta un coup de tranchet dans la cuisse droite à son compagnon.

La blessure messure 46 centimètres de longueur sur 5 à 6 de profondeur, Le docteur Dewyn, appelé, a déclaré qu'elle n'aurait aucune suite grave, mais qu'elle entavail de plusieurs semaines.

L'affaire, comme nous l'avons dit plus haut, a cu lieu daus la maison même de Lecomte, que Vanherbe frequentait quoit-diennoment. Hier, comme it avait eu, un moment auparavant, dans un enbaret voisin, une légère discussion avec Lecomte, la querelle recommença des son entrée.

Lecomte ordonna à Vanherbe de sortir, mais celui-ci déclara qu'avant de s'exécuter, il entendait qu'on lui rendit quelques objets qui lui appartenaient. Toute la famille Lecomte serévolta à cette demande. Vanherbe fut empoigné et mis violemment à la porte.

Il clait déjàsurle trottoir quand Lecomte, entendait qu'on lui rendit quelque la porte.

i s'était equaire trotton quand Lecomte i s'était emparé du tranchet de son père rdonnier.lui en porta un coup, Vanherbe tombé baigné dans son sang. Ge son s passants qui l'ont relevé et porté au ste de police.

ice. est actuellement à l'Hôtel-Dieu roup, a éte arrêté ce matin.

Il y a quelques jours un commencement d'incendie s'est déclaré au 4r étage d'une laison appartenant à M. Boyer, marchand le parapluies à Marcq-en-Barreul. Les pertes sont évaluées à 4,000 francs, l y a assurance à l'Abeille pour 18,000 francs.

Le garde-champètre Savaeter, de Marcq-en-Barœul, en faisant, il ya quelques jours, sa tournée habituelle au hameau de Rouge-Barre, est entré dans l'estaminet de Flo-lin grant d'une domaine de Flo-

rimond Lecat.

Un gamin, d'une douzaine d'années à peine, etait attablé.

Le garde-champètre fit observer que les règlements ne permettaient pas à un crifant de cet àge l'entrée des cabarets.

Un consommateur présent nommé Gustave Delezenne, àgé de 20 ans, prit partijusqu'à le frapper.

Delezeune passera probablement en correctionnelle.

On nous rapporte encore une rixe qui urait eu lieu, il ya quelques jours à Marcq-n-Baroeul.

La police a arrêté à Bousbecque, hier, à onze heures du matin, chez M. Vanduyns-laeger, sabotier, un ouvrier, nommé Isidore Verbreucq, âgé de 22 ans, condamné par contumace par le tribunal de Courtrai à un emprisonnement de trois ans pour attentats à la pudeur.

l la pudeur. Cet individu était activement recherché; jon signalement avait été télégraphié par-out

out.
Le garde-champètre, Catry se souvenant
ju'un beige nommé Verbreucq, figurait
sur les registres du dernier recensement,
cequit bientôt la certitudel que ce ne pourait être que l'homme recherché.
Avis en fut donné au Parquet, qui lanç a
mmédiatement un mandat d'arret.

Voici de nouveaux détails sur l'attaque armée que nous avons rapporte

Dimanche, vers 11 heures 12 du soir, Remy Chrestians, revenant de Belgique, s'en retour-lait à Neuville où il demeure. Il fut assaili tout-àcuer par trois individuarines de couteaux et de cannes plombées. Le malheureux Ghrestians porte une blessure ni côté ganche, une au bras droit. La tête n'est qu'une plaie des coups de cannes. Le docteur Meurillon fui a donné des soins manédials. Son état est grave.

Les trois agresseurs sont : François Mexico.

uons-Tout. Ils seront poursuivis par la police belge.

Julien Magnin et Désire Blicq. Ils habitent Risquous-Tout.

Ils seront poursuivis par la police belge.

L'enposition d'Art industriel. — Les meilleures choses, —et notre exposition est de ce nombre, — ont toujours eu et auront probablement toujours leurs détracteurs plus ou moins désintéressés.

L'exposition d'art industriel, que la ville de Lille prépare en ce moment, n'echappe pas au sort commun: On a demandé s'il y avait assez de ressources dans le pays pour ouvrir une exhibition de ce genre et vraiment digne de ce non?

— Vous n'y êtes pas.

On a demandé s'il y avait bien un art industriel. Si la fabrication des produits de Roubaix, de Tourcoing, de Lille, compor tait bience titre d'objets artistiques?

Vraiment, en face d'une parcille négation de la lumière, il n'y a pas à essayer de convaincre les aveuiges volontaires.

Comment! vous ne trouvez pas d'art dans ces merveilles de tissage accomplies par la fabrication roubaisenne ou tour quennoise! vous niez l'art dans la confection de ces splendides toiles damassées dont nous avons, à Lille, un des exemples les plus célèbres de l'Europe toute entière!

Il n'ya donc pas d'art dans ces machines puissantes, confectionnées avec la netteté d'un bijou précieux; dans ces metables es culptées où l'etégancient ea vee le comfort?

Mais en voilà certes trop pour répondre à cette question des esprits grincheux.

Notre exposition d'art industriel suit les progrès de son organisation naissante.

Tous les jours, le nombre de demandes d'un signe proprès de son organisation naissante.

Tous les jours, le nombre de demandes d'adnission s'augmente de quelques unités nouvelles, et si une chose est à craindre, c'est que la commission ne puisse satisfaire aux exigences, justes mais trop considérables, que formulent les industriels.

Société régionale d'horticulture. —
La Société prépare une exposition partielle de plantes fleuries en tous genres. Gette exposition, essentiellement organisée pour les sociétaires, aura lieu le dimanche, 5 février prochain dans la salle du Conservatoire de musique, place du Concert.

Plusieurs médailles de diverses valeurs seront mises à la disposition du jury. Les demandes de participation doivent être adressées lu secrétaire général, avant le jeudi 2 février.

jeudi 2 février.

L'entrée de cette exposition sera publique et gratuite, à partir de deux heures.

Le même jour, assemblée générale, à 4 heures du soir, suivie de conference par M. Alf. Girard, professeur à la Faculté des

La semaine dernière, des examens ont evieu dans les différentes classes du Consertatoire de Lille, afin de constater les protrès des éleves et de désigner ceux qui ourront se faire entendre à l'exercice muical du 5 février prochain.

Le parquet, poursuit l'affaire Lemaire sans obtenir le moindre résultat. On ignore même la direction qu'a prise l'ex-agent de change de Lille. M. Hedde a été chargé de l'instruction.

L'AFFAIRE DE LA MABLEEINE.—Hier, M. Houze de l'Aumoit, médecin légiste, a terminé l'autopsie du cadavre trouvé vendre-di dernier, pres l'ancienne voic du chemin de fère à la Madeleine.

Il a été prouvé que l'enfant a vécu. Il y a donc crime.

L'enquête se poursuit activement, la police suit plusieurs pistes. On espere que sous peu la coupable sera arrêtée.

On bous signale une attaque nocturne qui a eu lieu samedi, vers minuit, au croisement des rues Colbert et Nationale. Un groupe de personnes des plus honorables de Lille, a éte assailli par trois individus armés. L'une d'elles a reçu un violent coup de canne sur la tête et a été blessée gravement.

UN INCENDIAIRE. - Nous avons absoncé mer le commencement d'incendie, qui s'est déclaré chez Mile Haew, rue des Trois-les causes de ce siniste.

s causes de ce sinistre étaient diecs à la maivemence. Hier, le sieur Jules Haew, âgé de 19 ans. Lété mis en état d'arrestation, comme au-eur de l'incendie qui avait eu lieu chez sa

ceur.

Conduit devant le commissaire de police,
e coupable a avoué que c'était par veue coupable a avoué que c'était par veupresserve de la four de la four parte de la four le coupable a avoué que c'était par geance qu'il avait mis le feu aux vêten le sa sœur.

Accident. — Dimanche, vers midi, le sieur Louis Bernaux, agé de 48 ans, élève du collège Saint-Joseph, demeurant rue de la Louviere, à Saint-Maurice-lez-Lille, avait pris le cer sur la Grand Place pour retourner chez lui. Arrivé près de la rue Blanche, la chaine, qui est ordinairement attaché et sur laquelle Bernaux s'appuyait, vint à se casser et le voyageur tomba sur la chaussée.

la chaussée.

Dans sa chute, il se fit une grave blessure à la tête et quelques légeres contusions sur différentes parties du corps.

Le blessé, relevé innédiatement, a reçu les premiers soins chez M. Billot, vanniér. Il a été ensuite reconduit chez ses parents dans la voiture de M. Barrois.

Un de nos reporters qui a vu hier Louis Bernaux, nous assure que le blessé en sera quitte pour quelques semaines de repos.

Dupleix

SES CONQUÈTES, SES EFFORTS POUR ASSURER A LA FRANCE UN EMPIRE COLONIAL DANS LES INDES.

Tel était le titre de la conférence faite, hier, à Lille, par M. Suerus, professeur au collége Rollin, ancien secrétaire général de l'Union géographique du Nord et du Pas-de-Calais.

Pas-de-Calais.

Le projet d'élever une statue à Dupleix, dans sa ville natale, et l'intérêt qu'a excitédans sa ville natale, et l'intérêt qu'a excitédans l'auditoire. l'éloquente improvisation de M. Suérus sur les faits les plus saillants de la lie de ce conquérant, nous engagent à reproduire les phases les plus remarquables de cette existence telles que le sympaphique conférencier nous les a dépeintes.

Ge n'est que depuis 1836 que l'on connaît d'une façon certaine le lieu-de naissance de Joseph François Dupl ix, que l'on croyait originaire de Condom, ainsi que l'historien français du même nom. Le gouverneur général des possessions françaises de l'Inde sous Louis XV, est né le ter janvier 4697, à Landrecies, dans la province de Hainaut, dont son pere était fermier général.

Verneue general des possessions relations proferer une seule recrimination relations to the Tinde souls Louis XV, est no let te de l'Inde sous Louis XV, est no let te de l'Inde sous Louis XV, est no let te de l'Inde sous Louis XV, est no let te de l'Inde sous Louis XV, est no let te de l'Inde sous Louis XV, est no let te de l'Inde soul son perc ctait fermier ge de n'eral.

Duploit, dit le conferencier, etait lier un mandant de l'Inde sous l'active de l'Inde sous l'Articles et d'active de l'Inde sous l'active de l'Inde sous l'Articles et d'active de l'Articles de l'Inde sous l'Articles et d'active de l'Articles de l'Inde sous l'Articles de l'I sement.

Dejà l'année précèdente, et pour acquérir une prepondérance sans égale dans le pays, il avait epousé Jeanne de Castro, qui dans la suite devint poulaire sous le nom de Johanna Begoum da princesse Jeanne. Je didante le Johanna Begoum da princesse Jeanne. Cette jeune femme, d'une intelligence et d'une volonié vraiment supérieure, connaissait tous les dialectes de l'Indé: elle servaitàsonmari, de secrétaire diplomatique, correspondait pour fui, avec toutes les servaitàsonmari, de secrétaire diplomatique, correspondait pour fui, avec toutes les servaitàsonmari, de secrétaire diplomatique, correspondait pour fui, avec toutes les servaitàsonmari, de secrétaire diplomatique, correspondait pour fui, avec foutes les forcists de Dupleix, elle soutint et fortifia son courage à l'époque de ses revers.

Le gouverneur général remplit ses fonctions pendant quatorze années, qui se divisent en deux périodes bien distinctes. Pendant la première, qui va de 1842 à 1748, éclate la guerre entre la France et l'Angleterre: Dupleix, a cette nouvelle, fortifia Pondichéry avec ses propres deniers. Ils sont rares, fait incidemment remarquer M. Suérus, les fonctionnaires qui mettent de nos jours leur fortune au service de l'Etat, on en trouverait même difficilement un seul.

Seul.

En 4746, le cabinet de Versailles, qui voulait sauvegarder, pendant la durée de la guerre, les interéts du commerce des deux belligérants, convint d'un traité de neutralité en faveur des deux compagnies des indes, anglaise et française.

Des ordres furent envoyés dans ce sens à la Bourdonnais, gouverneur des iles de France et de Bourbon.

Le plan de ce dernier pour lutter contre les anglais, était plus simple que celui de Duplex. Il consistait à ruiner à coups de canon leur marine et leurs établissements coloniaux, et à développer notre influence commerciale, mais sans vouloir cependant

coloniaux, et à développer notre influence commerciale, mais sans vouloir cependant agrandir le territoire de nos possessions. Cette opposition de vues entre deux hom-mes d'une énergie presque égale, devait avoir de fatales conséquences. Ici. M. Suérus, adque vivement la con-duite de la Bourdonnais et porte à sa char-ge des faits d'une gravité telle qu'ils con-finent à la trahison.

Resié seul dans l'Inde.avec quelques poi-gnées de français. Duplex battit les 400,000 hommes du Nabab. L'année suivante, l'amiral Boscoceme apparait devant Pondichéry, qu'il bloque, avec une escadre de 26 vaisseaux et qu'il investit par terre au moyen de troupes indigénes.

Investi par terre au moyen de troupes indigénes.

Dupleix n'a pour défendre la ville, dans laquelle il se trouve enfermé avec sa femme, que 1,400 français et environ 2,000 cipayes qu'il avait exercé à l'européenne.

Avec ces faibles ressources grâce a son énergie, à son génie, il suffit à tout Pon dichery, qu'i lui devait déjà ses fortifications, lui dut aussi sa conservation.

Après un siège de deux mois, dont 42 jours de tranchées ouvertes et d'attaques citérées, les Anglais furent forcés d'abandonner l'entreprise et de se retirer avec des pertes énormes.

Cette victoire, l'une des plus belles ac-

pertes énormes.
Cette victoire. l'une des plus belles aclions militaires du siècle dernier, eut un
grand retentissement dans l'inde et en
Euro p.c. elvalut à Dupleix toute espèce de
louanges et d'honneurs.
La 2me période du granvargament de

louanges et d'honneurs. La 2me période du gouvernement de notre héros, va de 1748 à 1754 et ne fut pas inférieure à l'autre.

On nous rapporte encore une rixe qui aurait eu lieu, il y a quelques jours à Marcquen-Baroul.

En déchargeant des bateaux sur le canal. Jean Hertz fut assailli par les deux frères pirick, debardeurs comme lui.

Hertz porte plusieurs blessures et ses rècements ont êté déchirés.

Les quaire agresseurs seront poursuivis. Deux, les frères Liensens ont déjà eu maille à partir avec la Justice.

Dans sa séance du 30 janvier 1882, le conseil de guerre, séant à Lille, a protonne les condamnations suivantes:

10 Jean-Jacques Amet, soldat au 840 de ligne: vente d'effets militaires, un au de l'agrandites et déchirés.

20 Pierre Serrieux, soldat au 1270 de ligne: vente d'effets militaires, un au de l'agrandites et l'autre.

21 Jean-Jacques Amet, soldat au 840 de ligne: vente d'effets militaires, un au de l'agrandites et l'autre.

22 Pierre Serrieux, soldat au 1270 de ligne: d'effets, trois ans de travaux publics.

Deux, les frères Liensens ont déjà eu maille à partir avec la Justice.

Les quaire agresseurs seront poursuivis.

Deux, les frères Liensens ont déjà eu maille à partir avec la Justice.

Deux les frères Liensens ont déjà eu maille à partir avec la Justice.

Lettres mortuaires et d'Obits surtout de talents diplomatiques. Le jour noncé les condamnations suivantes: Le jour noncé les condamnations suivantes: Le jour l'agrait la place d'Aix-la-Chapelle. Ce ligne: vente d'effets militaires, un au de l'unité fois, la paix ayant framene d'unioureux à d'effets, d'ans le Métardi de Routoureux à l'agrandites un les côtes de l'inde, le gouverneur de Pondichery et de l'inde, le gouverneur de l'agranditssement de territoire, au profit de la France.

Dans sa réunion du 30 janvier 1882, la lédération colombophile Roubaisienne à Die à l'unanimité des remarisseme à

Dans la meme scance ene a vote a l'u-nanimité, des remerciements à l'Union fédérale cotombophile qui à offert pour le concours désigné plus haut, une médaille en argent grand module.

Dans sa séance du 29 janvier, l'Union Fedérale colombophile, établie rue de Tourfodirale colombophile, établie rue de Tourcoing, 427, à Roubaix, a décidé qu'un grand concours genéral et international de pigeons voyageurs serait offert aux amateurs domiciliés dans un rayon de 20 kilometres de Roubaix. Le lieu de làcher sera Paris, le lundi de la Pentecote, 29 mai prochaiu. 1,000 francs composent le montant des prix d'honneur parmi lesquels figurent cenx obligations de la ville de Bruxelles, rente 3 010.

Bulletin de la séance du 29 Janvier 1882 Sommes versées par 321 dépo-ants, dont 39 nouveaux, fr. 64 demandes en rembourse-ment. (61,457

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Achille Delattre et Étienne Motte, directeurs.

AFFREUSE CATASTROPHE

On nous télégraphie de Saint-Pierre-lez alais, 30 janvier, 5 h. 30, soir ;

Mine de Chails, S'est ellondre ce soir, a ceinq heures.

« Ce réservoir, qui avait quinze metres do hauteur, centenait cinq cent mille litres. Il s'est ceroulé sur trois maisons, dont l'une est occupée par une école d'enfants.

» Les trois maisons écrasées ont été entièrement submergées.

d'Carvin-Libercourt. — Notre village était en fête avant-hier, dimanche. M. Mailfert, le grand propriétaire de l'Usine avait voulu témoigner, une fois de plus, sa touchante sollicitude, aux pauvres de Libercourt et acquérir ainsi, de

Efficacement secondé par le marquis de Bussy, il intervint dans toutes les guerres que se Lisaient les nababs et les radjahs de l'Inde, et, par suite de sa puissante influence, il acquit au profit de sa patrie un empire immense ofirant d'importants débouchés à son commerce et a son industrie et habité par plus de 40 millions de sujets.

Malheurebsement, ces succès, tellement merveilleux qu'ils parurent invraisemblables, excitèrend la jalousie des boutiqueiers de la compagnie des Indes et des Malaus, qui, ayant tout à redouter du génie de Dupleix, demanderent et obtinrent le rappel du gouverneur de Pondichery.

Louis XV, avenglé par l'étroitesse d'esprit de ses ministres ou dominé peut-être par ceux-ci, fit rentrer en France Phomme, le soul peut-être, à envoyer dans ce pays pour le conserver à la France.

Dupleix, que son dévoucment à la patrie mettait au dessus des basses rancunes, appril la nouvelle de sa déchéance sans proferer une seule récrimination et répondit à celui que le ministre de Louis XV avait envoyé pour le remplacer et qui lui transmettait les criesqu'il avait reçus, par le cri de : Vive le Roi!

Rentré en France avec sa femme et sa fille, bupleix usa les dernières années de sa vie à réclamer en vain au gouvernement de sa propre fortune et de cel·les de ses amis, englouties dans le gouffre creuse par les dépenses de la guerre.

Il perdit sa femme en 1756 et lui-même s'éteignit le 41 novembre 1763 dans une

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

coté à l'unanimité des remerciements a voite à l'unanimité des remerciements a M. Augustin Morel, conseiller d'arrondis-sement, pour je don offert pour le grand concours national du gouvernement, du 2 juillet, sur Lectoure. (Objet d'art, sujet Mollers). folière). Dans la même séance elle a voté à l'u-

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

«Un réservoir d'eau, appartenant à la ville de Calais, s'est effondré ce soir, à

tièrement submergées.
Le sauvetage est très-difficile.
On comple jusqu'ici 27 victimes de ce terrible accident.